



MASTER MENTION Droit des Affaires

PARCOURS-TYPE

Droit des Transports et de l'Aéronautique



Code RNCP : 34127	120 crédits - 4 semestres	Masters École de droit de Toulouse : en savoir +
RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :		
Mention : Gérard JAZOTTES , Professeur des universités	Parcours-type : Stéphane MOUTON , Professeur des universités Nathalie PICOD , Maître de conférences	
☒ Formation initiale	☒ Formation continue	☐ Formation ouverte à distance
		☒ Formation en alternance (M2)

PRÉSENTATION

Le Master mention Droit des Affaires parcours-type Droit des Transports et de l'Aéronautique dispense une formation de haut niveau dans le droit des transports, toutes modalités : terrestre, maritime, ferroviaire, aérien... Cette formation répond aux besoins de compétences juridiques suscités par l'évolution permanente de l'activité de transport (législation, jurisprudence, libéralisation, internationalisation, concentration, mouvements sociaux).

Les semestres 1 et 2 dispensent aux étudiants une formation permettant d'acquérir des connaissances et des compétences en droit des affaires et adaptée à leurs besoins professionnels ou scientifiques.

Les semestres 3 et 4 apportent de solides connaissances théoriques et opérationnelles en droit des transports et de l'aéronautique. Ils peuvent être suivis en alternance.

COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS

COMPÉTENCES :

- Maîtriser les concepts fondamentaux du droit interne, européen et international du droit des transports et de l'aéronautique ;
- Maîtriser l'analyse et la qualification juridique ;
- Maîtriser les principales règles comptables, fiscales et financières applicables aux individus et aux entreprises du secteur des transports ;
- Maîtriser les modes de règlement des conflits du secteur des transports (justice étatique et modes alternatifs de règlement des litiges).

MÉTIERS VISÉS :

- Juriste d'entreprise (au sein de services juridiques et contentieux des grandes et moyennes entreprises)
- Juriste conseil au sein de cabinets d'avocats,
- Juriste spécialisé (en cabinet d'avocats ou en entreprise après obtention d'un master 2 au parcours adéquat)
- Profession d'avocat (après obtention de l'examen correspondant),
- Magistrat (après réussite au concours).

Les diplômés peuvent intégrer les services juridiques d'entreprises publiques ou privées de transports, de logistique, d'assurance ou les services d'administrations et d'institutions en droit des transports, nationales ou internationales, à des emplois de juristes conseil ou responsables du contentieux.

CANDIDATURE EN PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale Mon Master : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

CANDIDATURE EN SECONDE ANNÉE DE MASTER

Accès de plein droit : étudiant ayant validé le master 1 même mention même parcours-type à l'Ecole de droit de Toulouse

Accès par commission d'admission : dans tous les autres cas (réorientation de mention et/ou de parcours, changement d'établissement), sur avis de la commission pédagogique. Dossier de candidature à transmettre : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/admissions/>

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Tél. : 05.61.63.35.00

ALTERNANCE

EXECUTIVE EDUCATION AND DIGITAL UNIVERSITY (EEDU) Manufacture des Tabacs - Bat. Q 21, allée de Brienne 31042 Toulouse Cedex 9
Pôle Alternance :
Courriel : alternance.eedu@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 12 87 14

SCOLARITÉ : POLE MASTER DROIT

Première année de master :
Bureau : AR 125 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
Tél. : 05.61.63.38.53

Seconde année de master :
Bureau : AR 137 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd03@ut-capitole.fr
Tél. : 05.61.63.35.82

ORIENTATION – INSERTION - STAGES

SOIP - SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE
Palier 1^{er} étage - Bâtiment Arsenal
Courriel : soip@ut-capitole.fr
Tél. : 05.61.63.37.28



ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Bureaux UT handicap :
Bureaux AR 29 et 31 - bâtiment Arsenal
Courriel : handicap@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 28 ou 37 05 / 05 34 45 61 33

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

SEMESTRE 1 – 189h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 189h CM + 40h30 TD
• COMPETENCES DISCIPLINAIRES : UE : Matières obligatoires (3 matières) – 99h CM + 27h TD *- Droit du financement des entreprises – 33h CM + 13h30 TD * 1 matière renforcée au choix : - Garanties de paiement – 33h CM + 13h30 TD - Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices – 33h CM + 13h30 TD * 1 matière <u>non</u> renforcée (différente de la matière renforcée) au choix : - Garanties de paiement – 33h CM - Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices – 33h CM UE : Matières optionnelles* – 90h CM 3 options au choix parmi 9 : - Droit du commerce international* – 30h CM - Propriété intellectuelle – 30h CM - Groupement à statut spécial – 30h CM - Comptabilité financière – 30h CM - Principes de gouvernance – 30h CM - Droit de la banque et des marchés financiers – 30h CM - Droit rural – 30h CM - Droit des restructurations des entreprises – 30h CM - Droit des assurances* – 30h CM • COMPETENCES TRANSVERSALES : UE : Langue vivante (1 choix valable pour l'année) - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD	• COMPETENCES DISCIPLINAIRES : UE : Matières obligatoires (3 matières) – 99h CM + 27h TD *- Droit des entreprises en difficulté – 33h CM + 13h30 TD * 1 matière renforcée au choix : - Contrats spéciaux des affaires 1 – 33h CM + 13h30 TD - Fiscalité des sociétés et des groupes – 33h CM + 13h30 TD * 1 matière <u>non</u> renforcée (différente de la matière renforcée) au choix : - Contrats spéciaux des affaires 1 – 33h CM - Fiscalité des sociétés et des groupes – 33h CM UE : Matières optionnelles – 30h CM 1 option au choix parmi 4 : - Droit pénal des affaires – 30h CM - Droit européen de la concurrence – 30h CM - Procédures civiles d'exécution – 30h CM - Contrats spéciaux des affaires 2 – 30h CM • COMPETENCES DE SPECIALITE : UE : Matière de spécialité – 60h CM - Droit aérien et spatial* – 30h CM - Droit international et européen des transports – 30h CM • COMPETENCES TRANSVERSALES : UE : Langue vivante (même langue que celle choisie au S1) - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD

*Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

SEMESTRE 3 – 225h CM	SEMESTRE 4
UE : Cours fondamentaux – 105h CM - Cadre institutionnel et juridique des transports – 25h - Les infrastructures des transports – 25h - Contrats de transport et logistique – 25h - Anglais juridique – 30h UE : Séminaires thématiques – 120h CM - Droit des transports de personnes et de marchandises – 40h - Droit de la gouvernance publique des transports – 40h - Droit de l'aéronautique – 40h	UE : Voie professionnelle ou recherche - 1 voie au choix : ▪ Voie professionnelle : stage (3 mois minimum) et rédaction d'un rapport de stage. Le stage, d'une durée minimale de 3 mois, a lieu d'avril à juin et s'effectue auprès d'une entreprise, d'un organisme, d'un cabinet d'avocat du secteur des transports. Il a pour objet d'enrichir l'expérience professionnelle de l'étudiant et de lui offrir des opportunités de recrutement. Il doit être utile à l'entreprise, qui bénéficie des services d'un juriste bien formé au Droit et au milieu du transport. La voie de l'alternance suivie toute l'année se substitue au stage. ▪ Voie recherche : rédaction d'un mémoire de recherche avec soutenance : Les étudiants de formation continue ne suivent pas de stage mais réalisent un mémoire sous la direction des directeurs du Master. ▪ Voie alternance : projet professionnel appliqué